

Rabat/Transport urbain

Les détails du nouveau contrat

• **Alsa et City Bus Transport succèdent à Stareo**

• **Un contrat sur 15 ans, démarrage effectif dans un an, 350 bus neufs au départ**

• **Des solutions pour la compression du personnel**

DÉPART imminent pour la société Stareo. Après la sélection du Groupement composé d'Alsa et City Bus Transport comme futur opérateur des bus au niveau de l'agglomération Rabat-Salé-Témara, les membres du conseil de l'Etablissement inter-communal Al Assima, ont adopté, la semaine dernière, le contrat de gestion déléguée du transport urbain par bus assuré actuellement par Stareo. La durée du contrat est de 15 ans avec possibilité de prolongement pour 7 ans. La signature est prévue

incessamment, indique un élu de la capitale. «En revanche, le démarrage effectif ne sera possible que dans un an, le temps qu'il faudra au nouveau délégataire pour acheter 350 bus neufs», précise Mohamed Sadiki, maire de Rabat. Il s'agit d'un parc de démarrage qui sera augmenté par la suite d'une

Côté personnel, le nouvel opérateur compte garder 1.607 agents sur les 2.200 employés actuellement par Stareo. Un plan de départ volontaire a été lancé, mais il n'a pas recueilli le suffrage attendu. A peine quelque 500 départs, ce qui reste, pour l'heure, insuffisant. Une telle situation va

biliser des ressources humaines supplémentaires en cas de besoin.

Rappelons par ailleurs que la qualité du service des bus n'a cessé de se détériorer pour atteindre un niveau critique ces derniers mois. Cela revient à la crise dans laquelle se trouve la société Stareo quasiment depuis son arrivée. Les pannes sont devenues fréquentes avec souvent plusieurs bus immobilisés dans les différentes artères de la capitale. Des espoirs reposent sur ce nouveau contrat, quant à une solution efficace au problème du transport qui se pose avec acuité aux habitants, souligne le maire de Rabat. Il faudra en aval concrétiser d'autres mesures prévues par le contrat. Il s'agit notamment de l'engagement de l'autorité délégante de mobiliser des investissements pour l'aménagement des couloirs dédiés aux bus, ce qui va faciliter la fluidité de la circulation et la rotation des bus. Sans oublier le renforcement de la coordination entre le réseau du tramway et celui des bus dont la longueur avoisine 1.160 km et assure le transport de 60 millions de personnes par an. □

Noureddine EL AISSI

Tarification évolutive

POUR éviter de reproduire les erreurs du passé, une tarification évolutive a été conçue avec un objectif de garantir l'équilibre financier du contrat et aussi la qualité des prestations fournies aux usagers. Ainsi, pour les 4 premières années, le tarif est fixé à 5 DH contre 4 DH actuellement. Il passera après à 5,5 DH pour atteindre par la suite 6 DH durant les dernières années du contrat. Il sera procédé de même pour les abonnements scolaires dont le tarif de démarrage durant les quatre premières années est fixé à 150 DH pour passer après à 160 DH avant d'atteindre par la suite 170 DH. □

manière progressive pour atteindre 430 bus à la 8e année du contrat. En contrepartie, il est prévu un soutien financier de 150 millions de DH mobilisés par l'autorité délégante en l'occurrence l'Etablissement inter-communal Al Assima. Ce qui équivaut au coût d'acquisition de 100 bus neufs.

nécessiter encore une réduction du personnel avant la mise en service du nouvel opérateur. La catégorie des receveurs constitue la population cible de cette opération du fait que les nouveaux bus seront équipés d'un système de billetterie électronique. Mais le nouveau délégataire s'engage, selon le contrat, à mo-